



ATTAC MAROC

Association pour la Taxation des Transactions Financières et pour l'Aide aux citoyens
Membre du réseau international du Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers-Monde CADTM

Adresse : n°140, rue Cadi Bribri Akkari 10000 Rabat. Maroc

Email attac_maroc@yahoo.fr site Web attacmaroc.org Tel [00 212 6 61 17 30 39](tel:00212661173039)

Rabat le 18 avril 2012.

MAROC, SAFI : Le procès de Abdeljalil Agadil et ses 15 camarades à Safi a été reporté au 2 mai 2012.

APPEL A LA SOLIDARITE INTERNATIONALE CONTRE LA REPRESSION DES MILITANTS D'ATTAC MAROC ET DU MOUVEMENT DU 20 FEVRIER.

SAFI : LIBERATION IMMEDIATE et sans conditions de Abdejalil Agadil et ses 15 camarades détenus du 1er août 2011 à Safi

Le procès de Abdeljalil Agadil et ses 15 copains qui s'est tenu aujourd'hui ce mercredi 18 avril à Safi a une nouvelle fois été reporté, raisons invoquées : absence des témoins partie adverse .

La demande de liberté provisoire a été rejetée malgré l'état de santé de Yassine Almohali, né en 1985, chômeur, condamné à 2 ans de prison . Il a subi les pires tortures, sa colonne vertébrale brisée, il ne parle plus, il a perdu la raison, il n'a pas obtenu la liberté provisoire. Il semble que les autorités couvrent les responsables et tortionnaires.

Après une lutte acharnée contre les traitements et les conditions de détention déplorables, ce n'est au bout de 40 jours de grève de la faim de 4 détenus et 62 jours pour 2 détenus que les détenus du groupe de Safi avaient reçu des promesses de voir leurs revendications satisfaites: les droits de visite, être regroupés dans les chambres.

Aujourd'hui leur procès est reporté au 2 mai, brisons le silence.

APPEL A LA SOLIDARITE INTERNATIONALE :

Dénonçons ces procès fabriqués de toute pièce dans le but de criminaliser les luttes, semer la terreur et étouffer toute voix contestataire

Exigeons la libération immédiate et sans condition de tous les détenus.

Exigeons l'ouverture d'enquêtes indépendantes sur les responsables des tortures et meurtres perpétrés à l'encontre des militants du mouvement du 20 février et des manifestants

Exigeons le jugement des tortionnaires responsables de l'état de Yassine Elmohali

Pour exiger la vérité et le jugement des responsables de la mort de Kamal Oumari et Mohamed Boudroua.

RAPPEL

La ville de Safi connaît un mouvement massif de protestation, une répression féroce et une terreur policière y sévit sans discontinuer depuis le début du mouvement du 20 février 2011.

JUGEMENT INIQUE à l'encontre des détenus du 1er août 2011 à Safi :

Le 19 janvier 2012, la Cour d'appel de Safi a condamné à de lourdes peines et des amendes au montant exorbitant :

16 condamnations allant de 4 ans à 4 mois de prison,

52.000.000 dirhams de compensation pour l'OCP et 4.639.101.00 DH pour l'ONCF

4 ans de prison ferme et amende de 50 milles DH pour Abdeljalil AGADIL, Ali TOABANE, Mahdi GHIWAN et Hicham TAANI

2 ans de prisons ferme : Amine Abou Al Iddam, Omar Martab, Yassine Elmohali, Abdelkarim Koundi, Abdelkader Al Fidadi, Adil Zaid et Amine El Touzani:

Un an de prison ferme : Mohamed Assarssar et Boujemaâ

4 mois de prison ferme : Miloud Al Habti et Aziz Benchrifa

Un jugement inique contre des jeunes pour avoir revendiqué le droit au travail, la liberté et la dignité.

Un simulacre de procès pour avoir dénoncé la corruption, le vol des biens publics, le despotisme des responsables, les promesses de création d'emplois non tenues,

Une justice de classe qui condamne des jeunes pour avoir réclamé leur droit au travail à verser des compensations exorbitants à l'OCP et l'ONCF, principaux sources d'emplois et de revenus dans la région.

Abdejalil Agadil, militant et membre honoraire du secrétariat national d'Attac/Cadtm Maroc et du Mouvement du 20 Février:

Militant actif de Safi il avait été enlevé une première fois le 29 mai 2011 par des civils tabassé et lâché dans la nature, son portable confisqué, Abjeljalil Agadil avait déposé plainte devant le procureur du roi de Safi, son témoignage avait été recueilli par CMDH et association WASSITE pour la démocratie. Il a été enlevé une seconde fois le mardi 1 novembre 2011 devant son lieu de travail à 18h30 par des policiers en civil.

Durant 3 jours il a subi les plus infamantes tortures pour lui soutirer des aveux, lors de son interrogatoire tenu dans un lieu secret. Le procès de Abdeljalil Agadil avait été reporté plusieurs fois, fautes de preuves et de témoins à charge.

Le contexte :

Le verdict inique rendu par le Tribunal de Safi à l'encontre des 16 détenus du 1er août 2011 à Safi s'inscrit dans un contexte où le pouvoir au Maroc est dans l'impasse, incapable de trouver des solutions aux revendications des mouvements de lutte dans toutes les régions.

Depuis l'appel lancé au Maroc le 20 février 2011 pour réclamer, justice sociale, démocratie et dignité, les marches populaires et protestations se poursuivent dans toutes les régions du Maroc sans relâche. La répression qui s'en suit, ne fait que renforcer le mouvement et élargir sa base sociale. Le nouveau gouvernement mené par A. Benkirane n'a d'autres solutions que la répression, les procès fabriqués, la fuite en avant.

ATTAC MAROC
Membre du réseau
International du CADTM